

## **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE A L'ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT – MEMO (MAJ 2022)**

### **Pour vous inscrire en thèse à l'ED en 1<sup>ère</sup> année,**

Vous devez créer un compte et vous inscrire en ligne sur ADUM :

<https://www.adum.fr/index.pl>

Les inscriptions sont dématérialisées depuis 2021-2022 ; les directeurs de thèse, de laboratoire et le directeur de l'ED valident l'inscription en ligne sur ADUM.

Vous devez télécharger votre attestation de diplôme, votre CV et la preuve du financement (hors bourses ED).

Vous devez payer en ligne sur le site du CROUS la CVEC et télécharger le justificatif pour la suite des démarches, à la scolarité (inscription administrative à l'université)

### **Pour vous inscrire en thèse à l'ED en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année,**

Vous devez mettre à jour votre fiche ADUM (niveau d'inscription pour l'année concernée)

Vous devez télécharger votre compte-rendu de votre comité de thèse.

Vous devez payer en ligne sur le site du CROUS la CVEC et télécharger le justificatif

### **Pour vous inscrire en thèse à l'ED en 4<sup>ème</sup> année,**

Vous devez mettre à jour votre fiche ADUM (niveau d'inscription pour l'année concernée)

Vous devez télécharger votre compte-rendu de votre comité de thèse.

Vous devez compléter l'imprimé « [Rapport d'avancement](#) », téléchargeable dans votre espace personnel ADUM en expliquant les raisons de cette demande dérogatoire, en précisant si vous avez ou non un financement, en décrivant l'état d'avancement de vos travaux de thèse, et en mentionnant une date prévue de soutenance ainsi que la liste de vos publications puis vous devez le signer et le faire signer par votre directeur de thèse afin de le déposer sur votre compte.

Vous devez télécharger votre CV à jour.

Vous devez payer en ligne sur le site du CROUS la CVEC et télécharger le justificatif

### **Pour vous inscrire en thèse à l'ED en 5<sup>ème</sup> année,**

Vous devez mettre à jour votre fiche ADUM (niveau d'inscription pour l'année concernée)

Vous devez télécharger votre compte-rendu de votre comité de thèse.

Vous devez compléter l'imprimé « [Rapport d'avancement](#) », téléchargeable dans votre espace personnel ADUM en expliquant les raisons de cette demande dérogatoire, en précisant si vous avez ou non un financement, en décrivant l'état d'avancement de vos travaux de thèse, et en mentionnant une date prévue de soutenance ainsi que la liste de vos publications puis vous devez le signer et faire signer votre directeur de thèse afin de le déposer sur votre compte.

Vous devez télécharger votre CV à jour.

Vous devez payer en ligne sur le site du CROUS la CVEC et télécharger le justificatif

Les dossiers d'inscription en 5<sup>ème</sup> année sont transmis au Vice-Président de la Formation Doctorale --- le Directeur du Collège Doctoral --- pour signature.

**Pour que votre dossier soit examiné, il doit être complet.**

**Seuls ces documents seront traités par l'ED.**

**L'assistante de l'ED transmet ensuite votre dossier validé par tous les directeurs, à la scolarité concernée, qui vous contacte pour l'inscription administrative à l'université :**

*Pour les doctorants CEREGE, IMBE, IRSTEA, M2P2, à St-Jérôme, auprès de Mme Joëlle PIERET*

*Pour les doctorants LCE, à Luminy, auprès de Mme TINEL ou Mme MENARDIN*

*Pour les doctorants MIO, à Luminy, auprès de Mme Dominique ESTIVAL*

*Pour les doctorants ADES et de médecine, à la Faculté de Médecine, auprès de Mme Françoise MAROUZE ou Mme PRAT.*

*Pour les doctorants UMR MD3, à la Faculté de Pharmacie, auprès de Mme LOPES*

## **Liste des mentions de l'ED:**

**Anthropologie Biologique**

**Chimie**

**Ecologie**

**Génie des Procédés**

**Géosciences**

**Océanographie**